

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 2 septembre 2014 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la séance à 19 :30 heures.**

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

Madame la mairesse demande, avec l'appui des membres du conseil, qu'une lettre de félicitations et de remerciements soit adressée à madame Lesley-Ann Grégoire pour le bon travail et le dévouement qu'elle a donné à l'organisation du SAE (Service animation estivale) au cours des dernières années.

## **2014-09-162 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. Ouverture**
  - 1.1 Ouverture.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
  - 3.1 Séance ordinaire du 4 août 2014 à 19 h 30
- 4. 1<sup>ère</sup> période de questions**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**  
Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**
  - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois d'août 2014.
- 7. Rapports des comités**
  - 7.1 Finances – Subventions :
    - 7.1.1 Adoption des comptes à payer;
    - 7.1.2 Dépôt du rapport financier / transfert budgétaire
  - 7.2 Autres comités:
    - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
  - 8.1 Résolutions à adopter:
    - 8.1.1 Offre de service Aqua-Berge
    - 8.1.2 Offre de service Avizo – Prolongement réseaux route 112
    - 8.1.3 Contribution financière 2014 – Journal communautaire
    - 8.1.4 Location des salles et patinoires
    - 8.1.5 Achat des tables pour le Centre multifonctionnel
    - 8.1.6 Conformité de la traverse de motoneiges
    - 8.1.7 Demande d'aide financière – Cuisines collectives
    - 8.1.8 Abrogation de la résolution 2014-05-100

## **9. Adoption des règlements**

- 9.1 Premier projet de Règlement numéro 588 modifiant le Règlement de zonage numéro 436, pour les piscines et les travaux de remblai et de déblai ainsi que la construction de mur de soutènement et muret;
- 9.2 Premier projet de Règlement numéro 589 modifiant le Règlement numéro 441 des permis et certificats;
- 9.3 Premier projet de Règlement numéro 590 qui abroge et remplace le Règlement de construction numéro 438;
- 9.4 Second projet Règlement numéro 586 modifiant le Règlement de zonage numéro 436 pour un changement d'usage.

## **10. Avis de motion à donner**

Aucun

## **11. Varia affaire nouvelle**

Aucune.

## **12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)**

## **13. Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 6 octobre 2014 à 19 h 30.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé avec les ajouts aux points 8.1.9 et 8.1.10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2014-09-163 <sup>3.1</sup> **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>4.</sup>  
**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 43 )**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**  
**Procédure à suivre pour poser une question**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Madame Maryse Labonté** formule une plainte concernant le feu de circulation coin 112 et Galipeau, le délai de la lumière jaune est trop court.

**Monsieur Jacques Gourde:**

- Concernant le suivi des demandes avec le MTQ pour la route 112 ;
- Règlement numéro 586, donne ses arguments et ses craintes concernant ce projet.

**Monsieur Jean-Guy Larouche** demande au conseil municipal d'être prudent dans le projet du Règlement numéro 586 concernant la circulation des camions et autres configurations dans l'emplacement en ce qui concerne la sécurité des citoyens.

**Monsieur Yvon Bilodeau** concernant les intérêts de la Municipalité dans ce projet Règlement numéro 586.

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 03.**

6.1

**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois d'août 2014.

7.1.1.

**2014-09-164 COMPTES À PAYER :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 août 2014 au montant de **562,049.52 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.1.2

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER :**

Le directeur général dépose le rapport financier en date du 31 août 2014 et explique les transferts budgétaires.

**2014-09-165 RAPPORT FINANCIER AU 31 AOÛT 2014 ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** les transferts budgétaires soient autorisés tel que déposé.

Transfert du surplus libre # 55-991-00-000; 120,000 \$ pour les travaux de réfection sur le chemin de la Rivière, divers ponceaux, fossés, regards dans le domaine Québécois et autres chemins et rues.

Transfert du surplus réservé # 55-992-00-010; 119,755 \$ pour le rechargement de gravier des chemins Sand Hill, Deblois, Hébert et Gendron.

Transfert du fonds de roulement et remboursable sur 5 ans; les coûts reliés à la vidange et la disposition des boues des étangs aérés 50,000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**RAPPORT DES COMITÉS :****Madame Nathalie Bresse mairesse :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le règlement sur les permis pour des regroupements de plus de 50 personnes est à venir ;
  - La rencontre du CSP - La SQ travaille sur un projet de surveillance du voisinage ;
  - Le comité sur le Programme d'aide financière PIIRL, pour des travaux de réfection des routes. (Biron, Spring et Galipeau) ;
  - La mise à jour du Schéma incendie devrait être adoptée au conseil d'octobre ;
  - La journée Regard vers le Haut le 20 septembre 2014 à East Angus.

**Madame Diane Talbot :**

- Donne de l'information concernant :
  - L'O.M.H., la toiture est réparée et les autres travaux ; salles de bain, etc. seront complétés cet automne ;
  - Le transport en commun – taxi pour le transport scolaire sera arrêté ;
  - La ligne de transport entre Weedon et East Angus sera à l'essai ;
  - La ligne de transport entre Cookshire et Bishop est à l'étude.

**Monsieur Éric Mageau :**

- Donne de l'information concernant :
  - Les bornes 911 il reste quelques installations à faire ;
  - La réparation des lumières avec Hydro-Québec est à venir ;
  - Les travaux d'asphalte sont terminés ;
  - Les travaux sur le chemin de la Rivière devront se faire dans les prochaines semaines ;
  - On a reçu notre nouveau camion ;
  - On a une pelle louée pour les travaux d'excavation ;
  - Les travaux de pavage sur la rue du Verger sont à venir.

**Monsieur René Rivard :**

- Donne de l'information concernant :
  - Dans le prochain journal communautaire, il y aura la programmation des activités pour l'automne 2014.
  - On est à la planification des activités pour le prochain Carnaval ;
  - Il y a d'autres projets à venir ;
  - Les frais supplémentaires du SAE ont été remboursés aux parents parce que le SAE a fait un surplus.

**Madame France Martel :**

- Donne de l'information concernant :
  - La Chambre de commerce et la piste cyclable, rien de nouveau.

**Monsieur Donald Lachance :**

- Donne de l'information concernant :
  - Rapport des incendies de juillet ;
  - Il y a changement de secrétaire à la Régie des incendies.

**Monsieur Stanley Boucher :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le traitement de l'arsenic, une première rencontre de chantier ; les travaux débuteront en septembre 2014 jusqu'au 31 janvier 2015 ;
  - Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur la route 112 jusqu'au chemin Talbot est à l'étude.

8.1.1

**2014-09-166 OFFRE DE SERVICE - AQUA-BERGE :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons changer des ponceaux sur le chemin Galipeau et aussi qu'il y a des développements résidentiels à venir dans le futur;

**CONSIDÉRANT QUE** les cours d'eau dans ce secteur sont déjà très sollicités à la fonte des neiges ou lors de forte pluie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de l'entreprise Aqua-Berge pour faire l'étude du bassin versant du ruisseau traversant le chemin Galipeau et établir un plan d'intervention à l'intérieur des limites de ce bassin versant pour un montant de 8,160 \$ plus taxes.

**Poste budgétaire : 02-610-00-411**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2

**2014-09-167 OFFRE DE SERVICE AVIZO EXPERTS-CONSEIL – PROLONGEMENT DU RÉSEAU ROUTE 112 :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons une demande pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout le long de la route 112 vers East Angus jusqu'à la limite de la zone M-21;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Avizo Experts-conseil a fait une offre de service pour faire l'étude de faisabilité et l'estimation des coûts;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de la firme Avizo Experts-conseil au montant de 2200.00 \$ pour faire l'étude de faisabilité et l'estimation des coûts.

**Poste budgétaire : 03-310-00-018**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3

**2014-09-168 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2014 – JOURNAL COMMUNAUTAIRE :**

**CONSIDÉRANT QU'** une somme de 6,000.00 \$ a été allouée comme contribution financière au Journal communautaire lors de la préparation du budget 2014;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de verser au Journal communautaire, la contribution financière de 6,000.00 \$ qui a été allouée lors de la préparation du budget 2014.

**Poste budgétaire : 02-190-00-345**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4

**2014-09-169 LOCATION DES SALLES ET DES PATINOIRES :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons des demandes pour la location des salles et des patinoires, de gens qui veulent organiser des activités et que ceux-ci ne sont pas des organismes à but non-lucratif;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** pour avoir une équité envers les citoyens de la municipalité, un coût de 50.00 \$ par bloc de 2 heures sera facturé à la personne responsable et qu'un remboursement sous forme de subvention sera fait au prorata des inscriptions des citoyens d'Ascot Corner et ceux de l'extérieur. La personne responsable s'engage à fournir la liste des inscriptions – « nom, adresse et numéro de téléphone » afin que le remboursement soit fait à la fin de l'activité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5

**2014-09-170 ACHAT DE TABLES POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL :**

**CONSIDÉRANT QUE** les tables au Centre multifonctionnel sont à remplacer, nous avons vérifié les prix et la qualité des tables de certains fournisseurs;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'achat de 22 tables rectangulaires, 20 tables rondes et 4 tables carrées pour un montant total de 5,116.82 \$ plus taxes chez Bureau en gros.

**Poste budgétaire : 02-701-20-999**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6

**2014-09-171 CONFORMITÉ DE LA TRAVERSE DE MOTONEIGES :**

**CONSIDÉRANT QUE** par les années passées, la traverse de motoneiges située à l'intérieur de la municipalité « Chemin Galipeau, près du ruisseau Dorman » a toujours été conforme et qu'il n'y a eu aucune modification à la traverse et à nos règlements;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de donner le certificat de conformité à la traverse de motoneiges « Chemin Galipeau, près du ruisseau Dorman » pour la saison 2014-2015 mais demande qu'une attention particulière soit portée à l'entretien du chemin Galipeau concernant la neige qui provient de la traverse des motoneiges.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7

**2014-09-172 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CUISINES COLLECTIVES :**

**CONSIDÉRANT QUE** le nouvel organisme « Cuisines collectives » est en préparation pour débiter ses activités à l'automne 2014 au Centre multifonctionnel;

**CONSIDÉRANT QUE** le local « cuisine » au Centre multifonctionnel est laissé gratuitement pour les gens d'Ascot Corner qui participent à ce projet si non la même politique adoptée à la résolution numéro 2014-09-169 devra s'appliquer;

**CONSIDÉRANT QUE** pour débiter ses activités, l'organisme a un besoin en matériel d'articles ménagers et aussi un fonds de base en aliment;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de donner une somme de 500.00 \$ comme contribution financière pour débiter ce projet.

**Poste budgétaire : 02-190-02-999**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.8

**2014-09-173 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2014-05-100 :**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu une résolution d'adoptée numéro 2014-05-100 concernant le Règlement d'emprunt numéro 583 et que celle-ci n'a pas été abrogée par le Règlement numéro 587;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard, **ET RÉSOLU QUE** la résolution numéro 2014-05-100 pour le Règlement d'emprunt numéro 583 soit abrogée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.9

**2014-09-174 HEURES D'OUVERTURE – BUREAU DE POSTE :**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a une étude qui se fait par Postes Canada afin de réduire les heures d'ouverture du bureau de poste;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à Postes Canada de laisser en place les heures d'ouverture au service à la clientèle telles quelles puisque la réduction a comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.10

**2014-09-175 LOCATION DU LOCAL – BAIL POSTES CANADA :**

**CONSIDÉRANT QUE** le bail avec la maîtresse de poste madame Nancy Cragg prend fin le 31 mai 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le local au Centre multifonctionnel est réservé exclusivement pour le bureau de poste et que la demande pour l'espace est toujours plus grande à cause des nouvelles constructions et la population d'Ascot Corner qui est à la hausse depuis les dernières années; 2620 personnes en 2009 à 3150 personnes en 2014 ce qui donne une augmentation de 20% depuis 5 ans;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à Postes Canada que le bail pour la location du local soit négocié et signé avec Postes Canada et non avec le ou la maîtresse de poste.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

9.1.

**2014-09-176 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 588 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 POUR LES PISCINES ET LES TRAVAUX DE REMBLAI ET DE DÉBLAI AINSI QUE LA CONSTRUCTION DE MUR DE SOUTÈNEMENT ET MURET :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le Premier projet de règlement numéro 588 modifiant

le Règlement de zonage numéro 436 pour les piscines et les travaux de remblai et de déblai ainsi que la construction de mur de soutènement et muret;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

9.2

**2014-09-177 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 589 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 441 - PERMIS ET CERTIFICATS :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le Premier projet de règlement numéro 589 modifiant le Règlement numéro 441 – permis et certificats.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

9.3

**2014-09-178 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 590 QUI ABROGE ET REMPLACE LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 438 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le Premier projet de règlement numéro 590 qui abroge et remplace le règlement de construction numéro 438.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

9.4

**2014-09-179 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 586 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 POUR UN CHANGEMENT D'USAGE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le second projet de règlement numéro 586 modifiant le règlement de zonage numéro 436 pour un changement d'usage dans les zones I-1 et I-2.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

12.

**2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS 20 H 47.**

**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)**

**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Signale qu'un ponceau près du ruisseau Dormant est dangereux ;
- Concernant le montant de l'enveloppe d'argent pour le programme PIIRL.

**Monsieur Serge Dubé** concernant certains comptes, CGER, Montmigny, GMCA, Monty Coulombe.

**Monsieur Yvon Bilodeau :**

- Concernant TECQ – eau potable et usée ;
- Concernant TECQ – réfection Biron, de la Rivière et village ;



- Concernant TECQ – réfection des chemins à venir.

**Madame Maryse Labonté :**

- Est-ce possible de faire un article dans le journal pour le feu de circulation à l'intersection de la route 112 et du chemin Galipeau ;
- Concernant le projet du SAE.

**FIN DE LA 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 08.**

13.

**2014-09-180 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 6 octobre 2014 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

